

MODALITES DE SAISINE DE LA COMMISSION REGIONALE D'EQUIVALENCE

L'établissement organisateur du concours doit adresser par courrier la demande d'équivalence en y joignant obligatoirement une attestation d'inscription au concours à l'adresse suivante :

D.R.E.E.T.S. NOUVELLE AQUITAINE
Secrétariat de la commission régionale d'équivalence
Cité administrative
2 rue Jules Ferry - 33090 BORDEAUX

Les dossiers des candidats doivent impérativement parvenir au secrétariat de la commission au plus tard un mois avant les réunions fixées.

Pour toute information complémentaire vous pouvez joindre le secrétariat de la commission régionale d'équivalence :

TEL : 07.64.62.61.98

CORPS ET GRADES DE FONCTIONNAIRES HOSPITALIERS DONT LES CONCOURS DE RECRUTEMENT RELEVANT DE LA COMMISSION REGIONALE

- Technicien supérieur hospitalier de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris.
- animateurs.
- Assistants socio-éducatifs, emploi d'éducateur spécialisé.
- Blanchisseur maître ouvrier de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris.
- Blanchisseur ouvrier professionnel qualifié de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris.
- Cadres de santé.
- Cadres socio-éducatifs.
- Conseillers en économie sociale et familiale.
- Dessinateurs.
- Educateurs de jeunes enfants.
- Educateurs techniques spécialisés.
- Ingénieurs hospitaliers.
- Ingénieurs hospitaliers en chef de classe normale.
- Maîtres ouvriers.
- Moniteurs-éducateurs.
- Ouvriers professionnels qualifiés.
- Techniciens supérieurs hospitaliers.
- Agents chefs.
- Ouvriers professionnels qualifiés de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris.
- Ingénieurs hospitaliers de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris.
- Ingénieurs hospitaliers en chef de classe normale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris.
- Maîtres ouvriers de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris.
- Dessinateurs de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris.
- Agent technique spécialisé de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris